



**European  
Cruise Council**

[www.europeancruisecouncil.com](http://www.europeancruisecouncil.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

### **ECC se félicite de l'annonce par la CLIA d'un Audit sur la Sécurité Opérationnelle par l'Industrie de la Croisière.**

**(Bruxelles, le 27 Janvier 2012)** – L'European Cruise Council (ECC) se félicite aujourd'hui de l'annonce effectuée par la Cruise Lines International Association (CLIA), qu'un audit sur la Sécurité Opérationnelle soit lancé par l'industrie de la croisière, en réponse à l'accident du Costa Concordia et dans le cadre des efforts continus de l'industrie à revoir et améliorer les mesures de sécurité. L'annonce et les détails de l'audit sont présentés dans l'annonce de la CLIA ci-jointe.

Bien que le bilan de l'industrie de la croisière en matière de sécurité soit remarquable, l'ECC, la Passenger Ship Association (PSA) et la CLIA sont pleinement engagés à travailler avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI), les gouvernements et organismes de réglementations (incluant la Communauté Européenne, le Parlement Européen et l'Agence Européenne de Sécurité Maritime), afin de mettre en œuvre toutes les modifications réglementaires nécessaires.

<b>Manfredi Lefebvre d'Ovidio</b> Chairman of the ECC & Silversea Cruises +377 9797 6319 <a href="mailto:executiveoffice@mldo.net">executiveoffice@mldo.net</a>	<b>Tim Marking</b> Secretary General of ECC +32 486 84 32 01 <a href="mailto:tim.marking@cruisecouncil.eu">tim.marking@cruisecouncil.eu</a>	<b>Mark Watts</b> Media Spokesman for the ECC +32 474 06 01 85 <a href="mailto:markwatts@lpbrussels.com">markwatts@lpbrussels.com</a>
---	--	---

1- **Note pour les rédactions** : L'European Cruise Council (ECC) est une association représentant les principales compagnies de croisières opérant en Europe. ECC regroupe 30 compagnies membres et 34 membres associés. Son objet est de promouvoir les intérêts des opérateurs de croisières au sein de l'Europe, en liaison étroite avec les institutions de l'Union Européenne en charge des politiques liées au transport, à l'environnement, à la santé, à la consommation, aux taxes et au tourisme. En complément, son objectif est aussi de présenter les avantages de la croisière au public le plus large.



CONTACT: M. SILVER ASSOCIATES  
Gina Nisi  
(212) 754-6500

[ginan@msilver-pr.com](mailto:ginan@msilver-pr.com)

CLIA  
Lanie Morgenstern  
(754) 224-2202

[lmorgenstern@cruising.org](mailto:lmorgenstern@cruising.org)

## **L'Industrie de la Croisière annonce un Audit de la Sécurité Opérationnelle**

Fort Lauderdale, Floride (27 Janvier 2012) – En réponse à l'accident du Concordia et dans le cadre des efforts continus de l'industrie à revoir et améliorer les mesures de sécurité, la Cruise Lines International Association (CLIA), intervenant au nom de toute l'industrie de la croisière, a annoncé aujourd'hui le lancement d'un Audit sur la Sécurité Opérationnelle de l'Industrie de la Croisière. L'audit inclura une évaluation complète des aspects critiques des facteurs humains et opérationnels de la sécurité maritime. Lorsque les meilleures pratiques seront identifiées, elles seront partagées avec les membres de la CLIA et toute recommandation éventuelle sera communiquée à l'IMO. Les recommandations seront effectuées sur une base continue.

Les composants clés de l'audit incluent :

- 1- Un examen interne par les membres de la CLIA de leurs propres pratiques et procédures de sécurité opérationnelle concernant les aspects de navigation, d'évacuation, de formation à l'urgence et, à toutes pratiques et procédures liées.
- 2- Consultation avec des experts externes indépendants
- 3- Indentification et partage des meilleures pratiques et procédures de l'industrie, ainsi que des recommandations éventuelles à l'OMI concernant des changements de réglementation en profondeur dans le but d'améliorer encore plus la sécurité opérationnelle de l'industrie.
- 4- Collaboration avec l'OMI, les gouvernements et les organismes de réglementation pour mettre en œuvre toutes les modifications réglementaires nécessaires.

Bien que le bilan de l'industrie de la croisière en matière de sécurité soit remarquable, la CLIA est pleinement engagée dans la compréhension des facteurs qui ont contribué à l'accident du Concordia, et pour répondre de manière proactive à toutes les questions de sécurité maritime. L'audit sur la sécurité opérationnelle de l'industrie de la croisière permettra à l'industrie de le faire de manière significative et rapide.

## **Concernant la CLIA**

La Cruise Lines International Association (CLIA) est la plus grande association à but non lucratif de l'Industrie de la Croisière en Amérique du Nord. CLIA représente les intérêts de 26 compagnies membres et participe au processus de développement de politiques et de réglementation, tout en soutenant les mesures favorisant un environnement de navires de croisières sûr, sécuritaire et sain. CLIA est également engagée dans la formation des agents de voyages, dans la communication et dans la recherche marketing, afin de promouvoir la valeur et l'intérêt des vacances en croisière. Elle compte 14.000 agents de voyages et agences de voyages membres. Pour plus d'informations sur la CLIA, l'Industrie de la Croisière, les compagnies et les agences de voyages membres, visitez notre site [www.cruising.org](http://www.cruising.org) CLIA peut également être suivie sur la page Facebook de la Cruise Lines International Association.